



BASSINS

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES QUANT AU PREAVIS 08/25 RELATIF AU DISPOSITIF DE FINANCEMENT 2026 DES MESURES D'ENTRETIEN PERIODIQUE ET D'ADAPTATION DE LA DESSERTE FORESTIERE SISE SUR LES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE BASSINS

La Municipalité a invité la Cofin, le 10 novembre 2025, afin de présenter le préavis N° 08/25

Membres présents de la commission : Stéphane Martin, Claudia Witte, Carina Huguenin, Anne-Marie Badel, François Martignier, Nathalie André, Anne Genevay-Bolay (excusée)

Membres présents de la municipalité : Denis Currat, André Dunand, Carine Gex, Nathalie Guignard-Pidoux, Marc Mazzariol

Déroulé

La Cofin s'est réunie en date du 11 et du 17 novembre 2025

Historique : Suite à 4 préavis précédents, la municipalité s'est fixée l'objectif de continuer les efforts entrepris pour la réfection des chemins forestiers et alpestres, et de saisir les opportunités de pouvoir disposer de subventions.

Financement : Le coût pour ces travaux est de CHF 168'000.-. Le financement se fera pour la somme de CHF 117'600.- par des subventions cantonales, et le solde, soit la somme de CHF 50'400.- sera prélevé sur les fonds de réserve.

Utilité : Ces travaux d'entretien sont utiles et nécessaires afin d'assurer la pérennité de notre patrimoine communal

Conclusions :



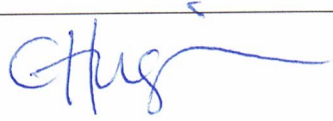


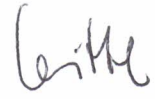
Vu le préavis municipal N° 08/25 relatif au dispositif de financement 2026 des mesures d'entretien périodique et d'adaptation de la desserte forestière sise sur les propriétés de la commune de Bassins.

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

La Commission des Finances recommande au Conseil Communal de Bassins d'accepter le préavis N° 08/25 relatif au dispositif de financement 2026 des mesures d'entretien périodique et d'adaptation de la desserte forestière sise sur les propriétés de la commune de Bassins et :

1. De prendre acte de l'inscription au budget 2026 du montant de CHF 168'000.- aux charges sur le compte 82000.3145.01 « entretien des routes forestières (projet subventionné) »
2. De prendre acte de l'inscription au budget 2026 du montant de CHF 117'600.- aux revenus sur le compte 82000.4631.00 « subventions cantonales »
3. D'utiliser le compte bancaire 9102.02 « BCV Compte fonds forestier » à l'actif du bilan pour assurer les liquidités pour la réalisation des travaux
4. De prendre acte de l'inscription au budget 2026 du montant de CHF 50'400.- aux revenus sur le compte 82000.4511.00 « prélèvement sur fonds de réserve » pour prélever ce montant sur le fond de la forêt multifonctionnelle, compte du bilan n°9281.02 « Fonds arbres-habitats multifonctionnel

Fait à Bassins, le 17 novembre 2025

Nathalie André, Rapporteuse	Anne Genevay-Bolay	Carina Huguenin
		
Stéphane Martin	François Martignier	Claudia Witte
		
Anne-Marie Badel		
